



CHAMPIONNAT ENTREPRISES DE BADMINTON DE MEURTHE ET MOSELLE

REGLEMENT 2010 / 2011

PREAMBULE

Le Championnat Entreprises est ouvert à tous les joueurs et joueuses affiliés ou non affiliés à la Fédération Française de Badminton et travaillant dans la même entreprise, son but étant de valoriser l'esprit d'équipe, la solidarité et l'importance de participer à un succès collectif et bien sûr de promouvoir la pratique du badminton. Il n'est pas utile d'avoir joué en compétition pour participer au championnat.

1. EQUIPES

Le championnat Entreprises comporte 1 division constituée de plusieurs équipes.
Une division supplémentaire pourra être créée en fonction du nombre des inscriptions.

2. COMPOSITION DES EQUIPES

Au minimum : 3 hommes / 1 femme Maximum 6 joueurs avec les remplaçants.

a) Joueurs autorisés

Seules sont autorisées les personnes inscrites sur la liste des joueurs signée par le responsable du personnel et le responsable d'équipe de l'entreprise ou administration participante.

Sont autorisées les concubines, les épouses, ou filles (minimum junior : + 16 ans).

Les enfants et les conjoints masculins ne sont pas autorisés.

Les dossiers complets sont à retourner par la poste chez :

- Mr Frédéric HECK – 27, rue Maurice Barrès 54830 GERBEVILLER

pour le **lundi 21 mars 2011** au plus tard.

La liste des joueurs devra être à jour à cette date, elle pourra être modifiée durant le championnat, mais devra à nouveau être validée par le responsable du personnel de l'entreprise et par la commission entreprises du Codep 54.

Un joueur ne peut disputer lors d'une même rencontre ni plus de deux matchs ni deux matchs dans la même discipline.

b) Entreprises ayant plusieurs équipes en championnat Corpo

Une liste des joueurs devra être établie par équipe.

Les transferts de joueurs d'une équipe à l'autre en cours de saison sont interdits.

A titre exceptionnel, et cela uniquement pour les féminines, le transfert pourra être admis si la commission Entreprise a marqué son accord sur présentation d'un justificatif (motif médical, maternité, déplacement professionnel etc.).

c) Sanction en cas de non respect de ces règles

En cas de non respect des règles ci-dessus, le (les) match(s) joués seront considérés comme perdus.

3. DEROULEMENT

Les équipes se rencontreront sur un terrain et devront disputer leurs 6 matchs (cf : art 8).

Les matchs se disputeront en trois sets gagnants de 21 points et auront pour références le règlement Fédéral du Badminton.

4. DROITS D'ENGAGEMENT

Les droits d'engagements sont fixés à 20 € pour la saison 2010/2011.

Le chèque est à établir à l'ordre du Comité Départemental de Meurthe et Moselle de Badminton et devra être remis au plus tard lors de la réunion des capitaines ou de la remise des feuilles d'inscription des équipes.

5. CALENDRIER

Les rencontres se dérouleront en soirées en dehors des heures de travail.

Le calendrier sera arrêté lors de la clôture des inscriptions.

6. DEPLACEMENT DES RENCONTRES

Le déplacement exceptionnel d'une rencontre doit être **autorisé préalablement** par la Commission Entreprises qui essaiera dans la mesure du possible de proposer un nouveau créneau horaire ferme et définitif.

En tout état de cause, la feuille de match devra être rendue dans les 8 jours suivant la date officielle initiale.

7. LIEU DES RENCONTRES

Les lieux des rencontres sont définis par un calendrier établi par le responsable de la Commission Entreprises en accord avec les clubs du département 54.

8. HORAIRES DES RENCONTRES

L'horaire des rencontres est défini après consultation des responsables des locaux accueillant les rencontres. Afin de respecter la plage horaire attribuée, il est impératif de débiter les rencontres à l'heure. Vous êtes de plus responsables du matériel mis à votre disposition et vous devez vous charger du montage et démontage des filets ainsi que de laisser les salles et les vestiaires dans un état impeccable.

9. ORDRE DES RENCONTRES

1. SIMPLE DAME
2. SIMPLE HOMME 1
3. SIMPLE HOMME 2
4. SIMPLE HOMME 3
5. DOUBLE MIXTE
6. DOUBLE HOMMES

L'ordre des rencontres indiqué sur la feuille de rencontre est le plus logique. Néanmoins en cas d'accord entre les équipes un arrangement peut être trouvé.

La feuille de rencontre doit impérativement être complétée avant le début du premier match.

10. CAS D' UN MATCH NON JOUE.

Si une équipe ne joue pas un match, l'équipe adverse gagne ce match sur le score de 21/0 - 21/0



11. FEUILLES DE RENCONTRE

Après les rencontres, une feuille de rencontre devra être envoyée par tout moyen (courrier, mail...) et par l'une des équipes (accord entre les parties) à :

Mr. HECK Frédéric – 27 rue Maurice Barrès 54 830 GERBEVILLER

Tél : 06 26 81 48 66 ou par Email : fredo.heck@gmail.com dans un délai maximum de 48 heures suivant la rencontre.

Chaque équipe devra conserver un exemplaire de la feuille de rencontre.

12. VOLANTS

Les volants en plastiques sont fournis par le Comité départemental. Néanmoins en accord avec les deux capitaines d'équipe, la rencontre peut se jouer en volants en plumes à la charge des équipes

13. EQUIPEMENT

Il est souhaitable que les joueurs adoptent une tenue « sportive », short ou survêtement, tee-shirt et chaussures de salle.

Dans certains gymnases des chaussures à semelle non-marquante sont obligatoires.

14. RESPONSABLES DU DEROULEMENT DES RENCONTRES ET COMMISSION ENTREPRISES

Mr Marcel BAUMANN (Président CODEP 54) : e-mail : marcel.baumann@sfr.fr

Mr Christophe BAURES (conseiller technique 54) : e-mail : baureschristophe@aol.com

Mr Frédéric HECK (membre commission Entreprises 54), 06.26.81.48.66 e-mail : fredo.heck@gmail.com

La commission Entreprises se réserve le droit de demander des justificatifs et en cas de fraude ou d'absences non justifiées, l'exclusion de l'équipe peut être envisagée.



Annexes



Championnat Entreprises de
Meurthe et Moselle
2010 / 2011

Formulaire d'engagement

Je soussigné _____, responsable du championnat pour
l'entreprise : _____, avoir pris connaissance du règlement du championnat et
engage une équipe pour la saison 2010/2011.

Je joins à ce formulaire un chèque du montant des droits d'engagement (20 €uros pour la saison
2010 / 2011) à l'ordre du CODEP 54 de Badminton.

Fait à :

Le :

Signature du responsable du personnel de l'entreprise:

Renseignements divers :

Adresse de l'entreprise : _____

Responsable du championnat dans l'entreprise :

Nom: _____

Prénom: _____

Numéro de téléphone: _____

Poste : _____

E-mail : _____



Championnat Entreprises de Meurthe et Moselle 2010 / 2011

Demande de qualification de joueurs et joueuses « 1 document par équipe »

Le responsable d'équipe :

- Nom : _____
- Prénom : _____
- Adresse : _____
- Tél. domicile ou professionnel : _____
- Tél. portable : _____
- E-mail : _____

Liste des joueurs et des joueuses

Rang	Nom et Prénom	N°de Licence FFBA (Si licencié)	Date de naissance	Classements ou niveaux Simple, Double, Mixte	Remarques éventuelles
1					
2					
3					
4					
5					
6					

Niveaux : Confirmé, Moyen, Débutant

Je soussigné _____, responsable d'équipe du championnat
pour l'entreprise : _____ avoir pris connaissance du règlement 2010/ 2011.

Fait à :

Le :

**Signature du responsable
de l'équipe :**

**Signature du responsable
du personnel de l'entreprise:**

